







LA NATURE

Ce numéro débute par une curieuse étude de M. Edward M. Prigham, voyageur du Musée d'Histoire naturelle américain...

de l'importance de la recherche de science pure pour le progrès de l'industrie. Un autre article expose la question, d'une cruelle actualité, de la sécurité en chemin de fer...

richesses documentaires: les diverses sortes de pommes et l'art de les acheter, la conservation des châtaignes, une intéressante correspondance technique avec divers lecteurs, etc.

de Gustave Lebon, un conte de René Bazin l'histoire anecdotique du Palais-Bourbon par Lenôtre et Couyba, la suite des lettres d'Yvonne Sarcay sur l'éducation des enfants...

Etude de M. L. NUVILLE, Docteur en Droit AVUÉ A FIGEAC (LOT) Successeur de M. VIVAL, MALRIEU et LOUBET

VENTE SUR LICITATION

Adjudication fixée au VENDREDI VINGT-SIX DÉCEMBRE MIL NEUF CENT DIX-NEUF, à QUATORZE HEURES, au palais de Justice, à Figeac, Boulevard Président Wilson.

Nouvelles Galeries FIGEAC Vos enfants ont leur Paradis aux Nouvelles Galeries, car vous y trouvez, pour eux, un choix considérable de JOUETS amusants, intéressants, nouveaux. Les Nouvelles Galeries vous offrent une immense variété d'ÉTRENNES utiles et agréables, parmi lesquelles il vous sera facile de découvrir le cadeau le plus plaisant que vous cherchez en vain. Vous serez donc heureux de visiter les Nouvelles Galeries le 1er DÉCEMBRE et jours suivants.

En exécution d'un jugement rendu sur requête par le Tribunal civil de Figeac, le six septembre mil neuf cent dix-neuf, enregistré. Il sera procédé le VENDREDI VINGT-SIX DÉCEMBRE MIL NEUF CENT DIX-NEUF à QUATORZE heures, à l'audience des criées du Tribunal Civil de Figeac, au Palais de Justice à Figeac, boulevard Président-Wilson, devant Monsieur DUPUY, juge près le dit tribunal, commis à cet effet, ou à son défaut, devant Monsieur le Président du Siège, à la vente sur licitation aux enchères publiques de l'immeuble ci-après désigné. Cette vente est poursuivie à la requête de: 1° Monsieur Julien BERTHOU-MIEUX, négociant, demeurant à Figeac; 2° Monsieur Jules BERTHOU-MIEUX, propriétaire, domicilié à Marhan, commune de Livinhac-le-Bas (Aveyron); 3° Monsieur Marcel BERTHOU-MIEUX, serrurier, domicilié à Asnières (Seine), numéro 16, rue St-Denis. Licitants ayant Maître NUVILLE pour leur avoué.

Etudes de M. SALGUES DE GÉNIES, notaire à Marcilhac (Lot) et de M. FONTANGES, docteur en droit, avoué à Figeac (Lot), successeur de son père

VENTE SUR LICITATION

Adjudication fixée au DIMANCHE QUATRE JANVIER MIL NEUF CENT VINGT à DEUX heures du soir en la mairie de Saint-Chels, par devant M. SALGUES DE GENIES, notaire à Marcilhac (Lot)

En exécution d'un jugement sur requête rendu par le tribunal civil de Figeac le trois octobre mil neuf cent dix-neuf, enregistré. Il sera procédé le DIMANCHE QUATRE JANVIER MIL NEUF CENT VINGT, à DEUX heures du soir en la mairie de Saint-Chels, devant Maître SALGUES DE GÉNIES, notaire à Marcilhac, commis à cet effet, à la vente sur licitation, aux enchères publiques, des immeubles ci-après désignés, dépendant des successions de Monsieur Pierre MASBOU, quand vivait propriétaire au Pech-de-Crau, commune de Cajarc et de Madame Anastasie LAVASTROU, son épouse, quand vivait demeurant au même lieu. Cette vente est poursuivie à la requête de: 1° Madame Marie MASBOU, sans profession, épouse assistée et autorisée de Monsieur Gabriel PEZET, ouvrier, demeurant tous deux à Revignes, par Decazeville (Aveyron); 2° Monsieur Pierre MASBOU, ouvrier mineur à la Côte-du-Croix, à Aubin (Aveyron), mais actuellement au mas de Naudy, commune de Cajarc (Lot); 3° Madame Germaine MASBOU, sans profession, épouse de Monsieur Eloi COUYBES, ouvrier à la vieille Montagne, qui assiste et autorise, demeurant tous deux à Dunet, commune de Viviez (Aveyron); 4° Monsieur Casimir ORTALO, propriétaire à Donzac, commune de Marcilhac (Lot), agissant en qualité de tuteur légal de sa fille mineure Marie-Louise ORTALO, issue de son mariage avec Madame Albertine MASBOU, aujourd'hui décédée. Licitants ayant Maître FONTANGES pour leur avoué. Elle aura lieu en présence ou lui dûment appelé de: Monsieur l'abbé Louis PRADINES, demeurant à Marcilhac, pris en qualité de subrogé tuteur ad hoc de la mineure Marie-Louise ORTALO, sus-nommée.